NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/49/L.32
21 décembre 1994

ORIGINAL : FRANÇAIS

Quarante-neuvième session
Point 107 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

Projet de rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Larbi DJACTA (Algérie)

TABLE DES MATIÈRES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1 - 7	2
II.	BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995	8 - 11	2
III.	EXAMEN DE SUJETS PARTICULIERS	12 - 26	12
	1. Financement de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud	12 - 13	12
	2. Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982	14 - 15	13
	3. Droits de l'homme	16 - 17	13
	4. Prévisions révisées aux chapitres 3A, 3B, 3C, 4, 8, 15, 24 et 28 des dépenses et au chapitre premier des recettes	18 - 19	13
	5. Afrique : situation économique critique, redressement et développement	20 - 22	14
	6. Premier rapport sur l'exécution du budget-programme	23 - 24	14
	7. Fonds de réserve	25 - 26	14
IV.	RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME COMMISSION	27	15

94-51261 (F) 211294 211294

/...

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1994, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session la question intitulée "Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 20e, 21e, 32e et 34e à 37e séances, les 17 et 21 novembre, le 14 et du 19 au 22 décembre 1994.

3. Les commentaires et observations formulées au cours du débat sur cette question sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/49/SR.20, 21, 32 et 34 à 37).

4. Conformément aux directives régissant le fonctionnement du fonds de réserve qui figurent en annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1987, la Cinquième Commission a examiné à sa 37e séance, le 22 décembre 1994, un état récapitulatif de toutes les incidences sur le budget-programme et prévisions révisées auxquelles s'appliquaient les critères d'utilisation du fonds de réserve, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a été présenté oralement (voir A/C.5/49/SR.37). Le montant total indiqué dans l'état récapitulatif était inférieur au solde du fonds de réserve. La Commission a donc approuvé les crédits demandés aux chapitres correspondants du budget-programme.

5. À la section II du présent rapport sont récapitulées les recommandations que la Cinquième Commission a faites à la présente session à l'issue de l'examen des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général et des incidences sur le budget-programme des résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur la recommandation de ses grandes commissions ou des résolutions portant sur des questions traitées en séance plénière.

6. À la section III du présent rapport sont récapitulés les sujets particuliers (autres que les incidences des projets de résolution sur le budget-programme) que la Cinquième Commission a examinés et à propos desquels elle a adopté des décisions qu'elle devait recommander à l'Assemblée générale.

7. Les recommandations de la Cinquième Commission sont reproduites dans la section IV du présent rapport.

II. BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

8. Par ses résolutions 48/231 A et B du 23 décembre 1993, l'Assemblée générale avait ouvert des crédits d'un montant total de 2 580 200 200 dollars pour l'exercice biennal 1994-1995 et avait approuvé des prévisions de recettes d'un montant total de 447 401 700 dollars.

9. Les recommandations que la Cinquième Commission a faites à la présente session de l'Assemblée générale en ce qui concerne les prévisions révisées présentées par le Secrétaire général, ainsi que les incidences sur le budget-programme des résolutions adoptées par l'Assemblée à propos de questions

examinées par d'autres grandes commissions ou en séance plénière, entraînent une augmentation nette de 28 074 200 dollars du montant des crédits ouverts et une diminution nette de 45 321 200 dollars du montant des prévisions de recettes.

10. Les prévisions révisées de dépenses et de recettes qui sont approuvées par la Cinquième Commission, ainsi que les incidences financières des résolutions qui ont été recommandées par les autres grandes commissions et approuvées ultérieurement par l'Assemblée générale, sont récapitulées ci-après, par chapitre des dépenses et des recettes :

(En dollars des États-Unis)

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
Chapitres des dépenses			
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	37 049 800		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		168 700	
Total	37 049 800	168 700	37 218 500
3. Affaires politiques	67 923 600		
a) Prévisions révisées : crédits ouverts pour des activités relatives à l'apartheid (A/C.5/49/44, A/49/7/Add 4 et A/C.5/49/SR.35 et 36)		(576 600)	
b) Prévisions révisées : Afrique : situation économique critique, redressement et développement (A/C.5/48/74 et Add.1, A/48/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.20, 35 et 36)		(428 500)	
c) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(802 300)	
Total	67 923 600	(1 807 400)	66 116 200
4. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	101 573 200		
a) Mission de vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (A/C.5/49/29, A/49/7/Add.2 et A/C.5/49/SR.35)		10 069 600	

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
b) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (A/C.5/49/36, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		1 000 000	
c) Financement de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (A/C.5/49/38 et A/C.5/49/SR.33)		19 266 000	
d) La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/C.5/49/45, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		330 300	
e) Prévisions révisées : Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés (A/C.5/49/51 et Corr.1 et A/49/7/Add.5)		2 242 100	
f) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(2 259 300)	
Total	101 573 200	30 648 700	132 221 900
5. Cour internationale de Justice	18 329 400		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		986 600	
Total	18 329 400	986 600	19 316 000
7. Activités juridiques	32 490 000		
a) Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (A/C.5/49/25, A/49/7/Add.3 et A/C.5/49/SR.35)		(776 000)	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(281 500)	
Total	32 490 000	(1 057 500)	31 432 500

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
8. Département de la coordination des politiques et du développement durable	50 355 600		
a) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond et à sa session extraordinaire de 1994 (A/C.5/49/12 et A/C.5/49/SR.32 et 33)		52 000	
b) Prévisions révisées : crédits ouverts pour des activités relatives à l'apartheid (A/C.5/49/44, A/49/7/Add.4 et A/C.5/49/SR.35 et 36)		576 600	
c) Prévisions révisées : Afrique : situation économique critique, redressement et développement (A/C.5/48/74 et Add.1, A/48/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.20, 35 et 36)		428 500	
d) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/49/52, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 42/211 de l'Assemblée générale)		230 500	
e) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(86 600)	
Total	50 355 600	1 201 000	51 556 600
9. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	46 815 700		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(589 800)	
Total	46 815 700	(589 800)	46 225 900
10. Département des services d'appui et de gestion pour le développement	29 385 800		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(3 424 400)	
Total	29 385 800	(3 424 400)	25 961 400

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
11. A. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	108 296 400		
a) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/49/52, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 42/211 de l'Assemblée générale)		66 800	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		5 216 600	
Total	108 296 400	5 283 400	113 579 800
11. B. Centre du commerce international	19 982 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		960 100	
Total	19 982 200	960 100	20 942 300
12. A. Programme des Nations Unies pour l'environnement	11 384 500		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		2 893 400	
Total	11 384 500	2 893 400	14 277 900
12. B. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	11 854 300		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		3 322 200	
Total	11 854 300	3 322 200	15 176 500
13. Lutte contre la criminalité	4 638 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		201 500	
Total	4 638 200	201 500	4 839 700

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
14. Contrôle international des drogues	13 998 700		
a) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond et à sa session extraordinaire de 1994 (A/C.5/49/12 et A/C.5/49/SR.32 et 33)		45 000	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		650 200	
Total	13 998 700	695 200	14 693 900
15. Commission économique pour l'Afrique	78 020 100		
a) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/49/52, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 42/211 de l'Assemblée générale)		66 000	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(6 428 500)	
Total	78 020 100	(6 362 500)	71 657 600
16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	59 846 200		
a) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/49/52, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 42/211 de l'Assemblée générale)		53 400	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 378 800	
Total	59 846 200	1 432 200	61 278 400
17. Commission économique pour l'Europe	44 684 500		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		2 694 800	
Total	44 684 500	2 694 800	47 379 300

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	79 992 600		
a) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/49/52, A/C.5/49/SR.32 et SR.33 et résolution 42/211 de l'Assemblée générale)		43 800	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(1 057 000)	
Total	79 992 600	(1 013 200)	78 979 400
19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	38 226 600		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(3 013 500)	
Total	38 226 600	(3 013 500)	35 213 100
20. Programme ordinaire de coopération technique	42 910 000		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 904 700	
Total	42 910 000	1 904 700	44 814 700
21. Droits de l'homme	36 063 300		
a) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond et à sa session extraordinaire de 1994 (A/C.5/49/12 et A/C.5/49/SR.32 et 33)		675 400	
b) Prévisions révisées : droits de l'homme (A/C.5/49/53 et A/49/7/Add.6)		4 473 000	
c) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		2 496 500	
Total	36 063 300	7 644 900	43 708 200
22. A. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	45 329 400		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		3 243 300	
Total	45 329 400	3 243 300	48 572 700

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
22. B. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	21 007 900		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		342 400	
Total	21 007 900	342 400	21 350 300
23. Département des affaires humanitaires	18 541 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		493 500	
Total	18 541 200	493 500	19 034 700
24. Information	133 145 300		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C/5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(1 702 700)	
Total	133 145 300	(1 702 700)	131 442 600
25. Administration et gestion	876 856 000		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		19 964 800	
Total	876 856 000	19 964 800	896 820 800
26. Activités administratives financées en commun	26 192 800		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 028 400	
Total	26 192 800	1 028 400	27 221 200
27. Dépenses spéciales	31 780 400		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 014 700	
Total	31 780 400	1 014 700	32 795 100
28. Contributions du personnel	404 949 000		
a) Mission de vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (A/C.5/49/29, A/49/7/Add.2 et A/C.5/49/SR.35)		728 100	

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
b) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (A/C.5/49/36, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		150 000	
c) Financement de l'expansion de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (A/C.5/49/38 et A/C.5/49/SR.33)		1 464 200	
d) La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/C.5/49/45, A/C.5/49.SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		73 300	
e) Prévisions révisées : Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés (A/C.5/49/51 et Corr.1 et A/49/7/Add.5)		221 900	
f) Prévisions révisées : droits de l'homme (A/C.5/49/53 et A/49/7/Add.6)		1 022 900	
g) Prévisions révisées (A/C.5/49/54, A/49/7/Add.7 et résolution 48/218 B)		103 500	
h) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(50 914 800)	
Total	404 949 000	(47 150 900)	357 798 100
29. Innovations technologiques	18 841 500		
a) Système intégré de gestion (A/C.5/49/41, A/49/7/Add.1 et A/C.5/49/SR.34)		6 337 200	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		219 600	
Total	18 841 500	6 556 800	25 398 300
30. Travaux de construction, transformations et amélioration de locaux et gros travaux d'entretien	58 306 900		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		140 200	
Total	58 306 900	140 200	58 447 100

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
31. Bureau des services de contrôle interne	11 429 100		
a) Prévisions révisées (A/C.5/49/54, A/49/7/Add.7 et résolution 48/218 B de l'Assemblée générale)		396 100	
b) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		202 500	
Total	11 429 100	598 600	12 027 700
32. Autorité internationale des fonds marins			
a) Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (A/C.5/49/25, A/49/7/Add.3 et A/C.5/49/SR.35)		776 000	
Total		776 000	776 000
Total général, chapitres des dépenses (montant brut)	2 580 200 200	28 074 200	2 608 274 400
Chapitres des recettes			
1. Recettes provenant des contributions du personnel	411 364 200		
a) Mission de vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (A/C.5/49/29, A/49/7/Add.2 et A/C.5/49/SR.35)		728 100	
b) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (A/C.5/49/36, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		150 000	
c) Financement de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (A/C.5/49/38 et A/C.5/49/SR.33)		1 464 200	
d) La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/C.5/49/45, A/C.5/49/SR.32 et 33 et résolution 41/213 de l'Assemblée générale)		73 300	
e) Prévisions révisées : Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés (A/C.5/49/51 et Corr.1 et A/49/7/Add.5)		221 900	
f) Prévisions révisées : droits de l'homme (A/C.5/49/53 et A/49/7/Add.6)		1 022 900	

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/231 A et B	Augmentations (ou diminutions) approuvées à la présente session	Total
g) Prévisions révisées (A/C.5/49/54, A/49/7/Add.7 et résolution 48/218 B de l'Assemblée générale)		103 500	
h) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		(51 911 400)	
Total	411 364 200	(48 147 500)	363 216 700
2. Recettes générales	59 258 800		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 671 000	
Total	59 258 800	1 671 000	60 929 800
3. Services destinés au public	6 778 700		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/49/43, A/49/7/Add.8 et A/C.5/49/SR.36)		1 155 300	
Total	6 778 700	1 155 300	7 934 000
Total, chapitres des recettes	477 401 700	(45 321 200)	432 080 500
Total général, chapitres des dépenses (montant net)	2 102 798 500	73 395 400	2 029 403 100

11. À sa 37e séance, tenue le 22 décembre 1994, la Cinquième Commission a examiné les prévisions de dépenses et de recettes révisées pour l'exercice biennal 1994-1995 dont l'approbation devait être recommandée à l'Assemblée générale, ainsi que l'exécution du budget pour l'année 1995. La Commission a pris les mesures suivantes :

a) La Commission a approuvé le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1994-1995 (voir par. 27, projet de résolution II A);

b) La Commission a approuvé le montant révisé des prévisions de recettes pour l'exercice biennal 1994-1995 (voir par. 27, projet de résolution II B);

c) La Commission a approuvé le projet de résolution relatif à l'exécution du budget pour l'année 1995 (voir par. 27, projet de résolution II C).

III. EXAMEN DE SUJETS PARTICULIERS

1. Financement de l'élargissement de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud

12. La Commission a examiné cette question à sa 33e séance, le 16 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/38). Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été présenté oralement par son président.

/...

13. À la même séance, la Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander que l'Assemblée générale approuve l'ouverture d'un crédit additionnel de 19 266 000 dollars au chapitre 4 (Opérations de maintien de la paix et missions spéciales) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, et l'ouverture d'un crédit de 1 464 200 dollars au chapitre 28 (Contributions du personnel), qui serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) (voir par. 27, projet de résolution I, sect. I).

2. Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982

14. La Commission a examiné cette question à ses 34e et 35e séances, les 19 et 20 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/25) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/49/7/Add.3).

15. À la 35e séance, le 20 décembre, la Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander que l'Assemblée générale approuve l'ouverture d'un crédit additionnel de 776 000 dollars au chapitre 32 (Autorité internationale des fonds marins) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, qui serait compensé par une réduction d'un montant équivalent au chapitre 7 (Activités juridiques) (voir par. 27, projet de résolution I, sect. II).

3. Droits de l'homme

16. La Commission a examiné cette question à ses 35e et 36e séances, les 20 et 21 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/53) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/49/7/Add.6).

17. À la 36e séance, le 21 décembre, la Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander que l'Assemblée générale approuve l'ouverture d'un crédit de 4 473 000 dollars au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, étant entendu que les postes demandés par le Secrétaire général dans son rapport (A/C.5/49/53) pour le Bureau du Haut Commissaire pour les droits de l'homme, le Centre pour les droits de l'homme et le Bureau des droits de l'homme au Cambodge seraient approuvés à titre temporaire, et l'ouverture d'un crédit de 1 022 900 dollars au chapitre 28 (Contributions du personnel), qui serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel), sous réserve d'un examen détaillé de la question par le Comité consultatif et l'Assemblée générale (voir par. 27, projet de résolution I, sect. III).

4. Prévisions révisées aux chapitres 3A, 3B, 3C, 4, 8, 15, 24 et 28 des dépenses et au chapitre premier des recettes

18. La Commission a examiné cette question à ses 35e et 36e séances, les 20 et 21 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A.C.5/49/44) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/49/7/Add.4).

19. À la 36e séance, le 21 décembre, la Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander que l'Assemblée générale approuve le maintien de six postes

temporaires destinés à assurer le service du Comité des sanctions (Conseil de sécurité), dont le coût serait imputé sur les crédits déjà ouverts au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, et qu'elle accepte le transfert d'un montant de 576 600 dollars du chapitre 3 (Affaires politiques) au chapitre 8 (Coordination des politiques et développement durable) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, pour le financement des activités liées à la Convention internationale sur la lutte contre la désertification, sous réserve d'examen et d'ajustement par le Comité consultatif et l'Assemblée générale (voir par. 27, projet de résolution I, sect. IV).

5. Afrique : situation économique critique, redressement et développement

20. La Commission a examiné cette question à ses 20e, 35e et 36e séances, le 17 novembre et les 20 et 21 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/48/74 et Add.1) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/48/7/Add.8).

21. À la 36e séance, le Président de la Commission, à l'issue de consultations officieuses, a présenté un projet de résolution intitulé "Afrique : situation économique critique, redressement et développement" (A/C.5/49/L.23).

22. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution (A/C.5/49/L.23) sans le mettre aux voix (voir par. 27, projet de résolution I, sect. V).

6. Premier rapport sur l'exécution du budget-programme

23. La Commission a examiné cette question à sa 36e séance, le 21 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/43) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/49/7/Add.8).

24. À la même séance, la Commission a décidé, sans vote, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/43) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/49/7/Add.8) et d'approuver une diminution nette de 21 036 900 dollars des crédits approuvés pour l'exercice biennal 1994-1995 et une diminution nette de 49 085 100 dollars des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 1994-1995, à répartir entre les chapitres des dépenses et des recettes comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (voir par. 27, projet de résolution I, sect. VI).

7. Fonds de réserve

25. La Commission a examiné cette question à sa 37e séance, le 22 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/49/55). Le rapport du Comité consultatif a été présenté oralement par son président.

26. À la même séance, la Commission a décidé, sans vote, de recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits correspondant aux montants indiqués dans le rapport du Secrétaire général, tel qu'il a été révisé oralement. Le Comité a aussi décidé de recommander à l'Assemblée de noter que le solde du

fonds de réserve s'établit à 1 362 800 dollars (voir par. 27, projet de résolution I, sect. VII).

IV. RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME COMMISSION

27. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolution ci-après :

PROJET DE RÉSOLUTION I

Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995

L'Assemblée générale

I

FINANCEMENT DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE DU SUD

1. Approuve l'ouverture d'un crédit de 19 266 000 dollars des États-Unis au chapitre 4 (Opérations de maintien de la paix et missions spéciales) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995[1] et d'un crédit de 1 464 200 dollars au chapitre 28 (Contributions du personnel) qui serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel);

2. Prie le Secrétaire général de lui présenter un rapport définitif complet sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud en ce qui concerne le montant définitif des dépenses et les activités inscrites au budget et les activités exécutées;

3. Prie également le Secrétaire général d'inclure dans son prochain rapport des états financiers détaillés de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud et un inventaire des actifs de celle-ci, ainsi que des renseignements sur leur liquidation, et de procéder à un bilan de la Mission et de l'exécution de son budget en vue de formuler des recommandations applicables aux opérations analogues futures;

---

[1] Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 6 (A/48/6/Rev.1).

II

ACCORD RELATIF À L'APPLICATION DE LA PARTIE XI DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER DU 10 DÉCEMBRE 1982

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général[2] et le rapport du Comité consultatif[3],

1. Souscrit aux observations formulées par le Comité consultatif aux paragraphes 2 à 4 de son rapport[3];

2. Approuve l'ouverture d'un crédit additionnel de 776 000 dollars au chapitre 32 (Autorité internationale des fonds marins) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995[1], qui serait compensé par une réduction d'un montant identique au chapitre 7;

3. Décide que si des ressources supplémentaires s'avéraient nécessaires, l'Assemblée générale étudierait, le cas échéant, la possibilité d'autoriser le Secrétaire général à engager les dépenses correspondantes;

III

DROITS DE L'HOMME

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général[4] et le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[5] ainsi que les vues exprimées par les États Membres à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session,

Réaffirmant l'importance du rôle du Comité consultatif dans le processus budgétaire,

Réaffirmant qu'il importe d'appliquer rigoureusement les procédures normales d'approbation budgétaire,

1. Décide d'ouvrir, à titre exceptionnel, un crédit d'un montant de 4 473 000 dollars au chapitre 21 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995[1], étant entendu que les postes demandés par le Secrétaire général dans son rapport[4] pour le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Centre pour les droits de l'homme et le Bureau des droits de l'homme au Cambodge sont approuvés à titre temporaire et

---

[2] A/C.5/49/25.

[3] Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 7 A (A/49/7/Add.3).

[4] A/C.5/49/53.

[5] Documents officiels de l'Assemblée générale, Quarante-neuvième session, Supplément No 7 A (A/45/7/Add.6).

/...

feront tous l'objet d'un examen détaillé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale, le plus tôt possible à la reprise de la quarante-neuvième session de l'Assemblée;

2. Décide d'ouvrir un crédit de 1 022 900 dollars au chapitre 28 (Contributions du personnel), qui serait compensé par une augmentation identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel);

3. Prie le Secrétaire général de motiver les créations de postes permanents et de fournir des explications concernant les observations et recommandations formulées dans le rapport du Comité consultatif[5], afin que l'Assemblée générale les examine à la reprise de sa quarante-neuvième session.

IV

PRÉVISIONS RÉVISÉES AUX CHAPITRES 3A, 3B, 3C, 4, 8, 15, 24 ET 28 DES DÉPENSES ET AU CHAPITRE PREMIER DES RECETTES

1. Approuve le maintien de six postes temporaires destinés à assurer le service du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït, dont le coût serait imputé sur les crédits déjà ouverts au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995[1];

2. Décide d'accepter le transfert, du chapitre 3 au chapitre 8 (Département de la coordination des politiques et du développement durable) du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995, d'un montant de 576 600 dollars pour le financement des activités liées à la Convention internationale sur la lutte contre la désertification proposées par le Secrétaire général dans son rapport[6], sous réserve d'examen et d'ajustement par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale.

V

AFRIQUE : SITUATION ÉCONOMIQUE CRITIQUE, REDRESSEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Rappelant sa résolution 48/260 du 14 juillet 1994, par laquelle elle a prié le Secrétaire général d'élaborer un projet de chapitre du budget-programme où figureraient les activités prescrites dans le programme 45 du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, intitulé "Afrique : situation économique critique, redressement et développement",

Ayant examiné le rapport complémentaire du Secrétaire général[7],

---

[6] A/C.5/49/44.

[7] A/C.5/48/74/Add.1.

Prenant acte des rapports du Secrétaire général[8] et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[9],

1. Décide d'accepter le transfert, proposé par le Secrétaire général, d'un montant de 428 500 dollars des États-Unis du chapitre 3 au chapitre 8 du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995;

2. Prie le Secrétaire général de réexaminer sa demande de ressources additionnelles à la lumière des observations formulées par les États Membres à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale, lors de sa quarante-neuvième session, et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et de la lui présenter, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997;

3. Prie également le Secrétaire général d'élaborer un projet de chapitre du budget contenant ses propositions en vue de l'exécution durant l'exercice biennal 1996-1997 des activités prescrites dans le programme 45 du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, intitulé "Afrique : situation économique critique, redressement et développement", en tenant compte des vues exprimées par les États Membres à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale lors de sa quarante-neuvième session, ainsi que de celles du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et de le lui présenter, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif, lors de sa cinquantième session.

VI

PREMIER RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME

1. Prend note du rapport du Secrétaire général[10] et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[11];

2. Approuve une diminution nette de 21 036 900 dollars des crédits approuvés pour l'exercice biennal 1994-1995[1] et une diminution nette de 49 085 100 dollars des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 1994-1995, à répartir entre les chapitres des recettes et des dépenses comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général;

---

[8] A/C.5/48/74/Add.1.

[9] A/49/7/Add.8.

[10] A/C.5/49/43.

[11] Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément No 7 A (A/49/7/Add.8).

VII

FONDS DE RÉSERVE

Note que le solde du fonds de réserve s'établit à 1 362 800 dollars.

PROJET DE RÉSOLUTION II

Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995

A

OUVERTURE DE CRÉDITS RÉVISÉE POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

L'Assemblée générale,

Décide que, pour l'exercice biennal 1994-1995, le crédit de 2 580 200 200 dollars des États-Unis qu'elle avait ouvert par sa résolution 48/231 A du 23 décembre 1993 est majoré de 28 074 200 dollars, cette augmentation étant le résultat net des augmentations et diminutions indiquées ci-après :

(En dollars des États-Unis)

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée dans sa résolution 48/231 A	Augmentations (ou diminutions)	Crédits révisés
TITRE PREMIER. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE			
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	37 048 800	168 700	37 218 500
Total, titre premier	37 049 800	168 700	37 218 500
TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES			
3. Affaires politiques	67 923 600	(1 807 400)	66 116 200
4. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	101 573 200	30 648 700	132 221 900
Total, titre II	169 496 800	28 841 300	198 338 100
TITRE III. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL			
5. Cour internationale de Justice	18 329 400	986 600	19 316 000
7. Activités juridiques	32 490 000	(1 057 500)	31 432 500
Total, titre III	50 819 400	(70 900)	50 748 500

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée dans sa résolution 48/231 A	Augmentations (ou diminutions)	Crédits révisés
TITRE IV. COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT			
8. Département de la coordination des politiques et du développement durable	50 355 600	1 201 000	51 556 600
9. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	46 815 700	(589 800)	46 225 900
10. Département des services d'appui et de gestion pour le développement	29 385 800	(3 424 400)	25 961 400
11. A. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	108 296 400	5 283 400	113 579 800
11. B. Centre du commerce international	19 982 200	960 100	20 942 300
12. A. Programme des Nations Unies pour l'environnement	11 384 500	2 893 400	14 277 900
12. B. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	11 854 300	3 322 200	15 176 500
13. Lutte contre la criminalité	4 638 200	201 500	4 839 700
14. Contrôle international des drogues	13 998 700	695 200	14 693 900
Total, titre IV	296 711 400	10 542 600	307 254 000
TITRE V. COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT			
15. Commission économique pour l'Afrique	78 020 100	(6 362 500)	71 657 600
16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	59 846 200	1 432 200	61 278 400
17. Commission économique pour l'Europe	44 684 500	2 694 800	47 379 300
18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	79 992 600	(1 013 200)	78 979 400
19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	38 226 600	(3 013 500)	35 213 100
20. Programme ordinaire de coopération technique	42 910 000	1 904 700	44 814 700
Total, titre V	343 680 000	(4 357 500)	339 322 500
TITRE VI. DROITS DE L'HOMME ET AFFAIRES HUMANITAIRES			
21. Droits de l'homme	36 063 300	7 644 900	43 708 200
22. A. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	45 329 400	3 243 300	48 572 700
22. B. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	21 007 900	342 400	21 350 300
23. Département des affaires humanitaires	18 541 200	493 500	19 034 700
Total, titre VI	120 941 800	11 724 100	132 665 900
TITRE VII. INFORMATION			
24. Information	133 145 300	(1 702 700)	131 442 600
Total, titre VII	133 145 300	(1 702 700)	131 442 600

/...

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée dans sa résolution 48/231 A	Augmentations (ou diminutions)	Crédits révisés
TITRE VIII. SERVICES COMMUNS D'APPUI			
25. Administration et gestion	876 856 000	19 964 800	896 820 800
Total, titre VIII	876 856 000	19 964 800	896 820 000
TITRE IX. ACTIVITÉS FINANCÉES EN COMMUN ET DÉPENSES SPÉCIALES			
26. Activités administratives financées en commun	26 192 800	1 028 400	27 221 200
27. Dépenses spéciales	31 780 400	1 014 700	32 795 100
Total, titre IX	57 973 200	2 043 100	60 016 300
TITRE X. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL			
28. Contributions du personnel	404 949 000	(47 150 900)	357 798 100
Total, titre X	404 949 000	(47 150 900)	357 798 100
TITRE XI. DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT			
29. Innovations technologiques	18 841 500	6 556 800	25 398 300
30. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	58 306 900	140 200	58 447 100
Total, titre XI	77 148 400	6 697 000	83 845 500
TITRE XII. SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE			
31. Bureau des services de contrôle interne	11 429 100	598 600	12 027 700
Total, titre XII	11 429 100	598 600	12 027 700
TITRE XIII. AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS			
32. Autorité internationale des fonds marins	—	776 000	776 000
Total, titre XII	—	776 000	776 000
Total général	2 580 200 200	28 074 200	2 609 274 400

/...

B

PRÉVISIONS DE RECETTES RÉVISÉES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice biennal 1994-1995, les prévisions de recettes d'un montant de 477 401 700 dollars des États-Unis qu'elle avait approuvées par sa résolution 48/231 B du 23 décembre 1993 sont minorées de 45 321 200 dollars, cette minoration étant le résultat net des augmentations et des diminutions indiquées ci-après :

Chapitre	Montants approuvés par l'Assemblée dans sa résolution 48/231 B	Augmentations (ou diminutions)	Montants révisés
Chapitres des recettes			
TITRE PREMIER. RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL			
1. Recettes provenant des contributions du personnel	411 364 200	(48 147 500)	363 216 700
Total, titre premier des recettes	411 364 200	(48 147 500)	363 216 700
Chapitres des recettes			
TITRE II. RECETTES DIVERSES			
2. Recettes générales	59 258 800	1 671 000	60 929 800
3. Services destinés au public	6 778 700	1 155 300	7 934 000
Total, titre II des recettes	66 037 500	2 826 300	68 863 800
Total général	477 401 700	(45 321 200)	432 080 500

C

EXÉCUTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 1995

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'année 1995 :

1. Les dépenses prévues au budget, d'un montant total de 1 335 407 400 dollars des États-Unis, soit 1 290 100 100 dollars représentant la moitié des crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 1994-1995 par la résolution 48/231 A de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993, plus 28 074 200 dollars correspondant à l'augmentation des crédits ouverts approuvée à la quarante-neuvième session par la résolution A ci-dessus, plus 17 233 100 dollars correspondant à l'augmentation des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1990-1991, approuvée par l'Assemblée dans sa

/...

résolution _____, seront couvertes comme suit, conformément aux articles 5.1 et 5.2 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies :

a) À concurrence de 75 295 460 dollars, par :

i) Un montant de 33 018 750 dollars, représentant la moitié nette des recettes, autres que les contributions du personnel, approuvées pour l'exercice biennal 1994-1995 dans la résolution 48/231 B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993;

ii) Un montant de 2 826 300 dollars, correspondant à une augmentation des prévisions de recettes, autres que celles provenant des contributions du personnel, approuvée dans la résolution B ci-dessus;

iii) Un montant de 37 468 110 dollars, représentant le solde du compte d'excédents budgétaires au 31 décembre 1993;

iv) Un montant de 1 982 300 dollars, correspondant à une augmentation des recettes, autres que celles provenant des contributions du personnel, pour l'exercice biennal 1990-1991, approuvée par l'Assemblée dans sa résolution _____;

b) À concurrence de 1 260 111 940 dollars, par les contributions dues par les États Membres en vertu de la résolution 48/223 de l'Assemblée, en date du 23 décembre 1993, relative au barème des quotes-parts pour les années 1994 et 1995;

2. Il sera déduit des contributions dues par les États Membres, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts, soit un montant total de 167 334 119 dollars, calculé comme suit :

a) 205 682 100 dollars, représentant la moitié du montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/231 B;

b) Moins 48 147 500 dollars, correspondant à une diminution des recettes prévues au titre des contributions du personnel, approuvée par l'Assemblée dans la résolution B ci-dessus;

c) Plus 2 501 819 dollars, correspondant à une augmentation des recettes au titre des contributions du personnel pour l'exercice biennal 1992-1993 par rapport au montant révisé approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 48/219 du 23 décembre 1993;

d) Plus 7 297 700 dollars, correspondant à une augmentation des recettes provenant des contributions du personnel pour l'exercice biennal 1990-1991, approuvée par l'Assemblée dans sa résolution _____.